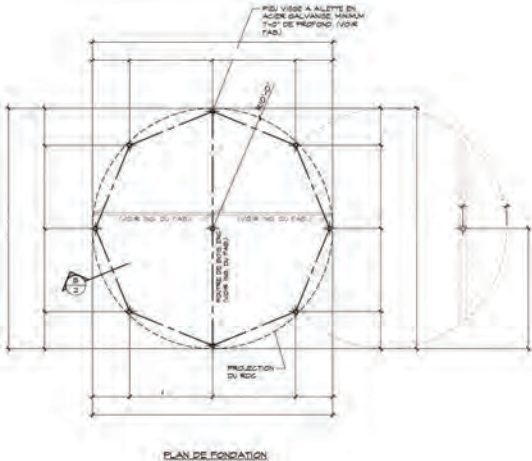




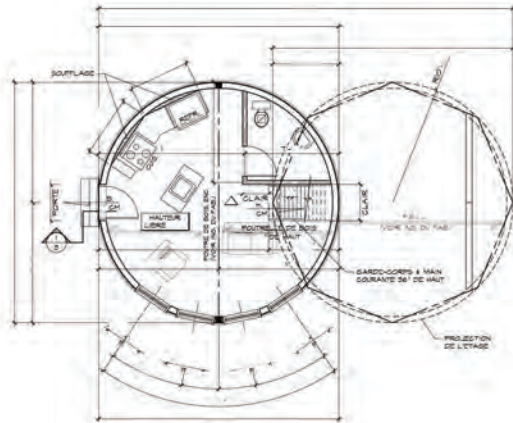
# ROUND<sup>2</sup> POD- FIRST FLOOR



**POUR COORDINATION SEULEMENT**



PLAN DE FONDATION



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE  
SUP. 39 p.m.  
(A PARTIR DES VUES EXTENDUES)

**LISTE DE BOIS ABOUSSES DES OUVERTURES, ITRES**  
88 0' x 4'0" P  
88 4'0' x 8'0" P  
(SAUF AUTrement)

**NOTE: FENETRE DE CHAMBRE**  
PROJONCTION SOUS CHAMBRE ET OUVERTURE DESSOUS D'UNE OUVERTURE DE 21 HIGES (28' x 14' 3/8' p.m.) SANS QU'AILLAGE. DIMENSION NE SOIT AINSI QUE A SELON LE C.N.B.

**NOTE:**  
LES DIMENSIONS DES FENETRES SERONT AJUSTES SELON LE FABRICANT (S'ILS)

**NOTE: ESCALIER**  
PROJONCTION ESCALIER MINIMALE DE PLUS DE 2 DIAMETRE NE PUISSE PASSEZ D'UNE LES SERRONTOIS DE L'ESCALIER (INTERIEUR & EXTENSIEUR)

**NOTE:**  
TOUTES LES APPUIS DE FENETRE AU DESSUS DES PLANCHERS OU DU SOL

SELON L'ARTICLE DU C.N.B.  
SAUF SI L'APPUI DE LA FENETRE EST STILE A AU MOINS ACCROCHON DU PLANCHER, NI DU COTE INTERIEUR DE LA PIECE OU MAINMANT AU DESSUS DU SOL DE L'AUTRE COTE DE CETTE FENETRE. TOUTES FENETRES OUVRANTES D'UNE PARFACTION DOIT ETRE PROTEGEE PAR UN DES MOYENS SUIVANTS:

SI UN SARDE-CORPS DE PAINT CONTIENE AU COTÉ DE L'OUVERTURE, IL DOIT ETRE CAPABLE DE RESISTER EN TANT QUE LE POINT DE CONTACT DE LA FENETRE VERTICALEMENT EN POSITION FERME ET AU PLUS MOINS FABRIQUANT DE FENETRE

**NOTE:**  
FENETRE DE CHAMBRE SELON L'ARTICLE DU C.N.B.

SAUF SI LA CHAMBRE EST PROTEGEE PAR ESCALIER, DERNIERE DOIT AVOIR AU MOINS UN FENETRE OU SOUS NE SANS QUE SANS Q'UN SANS CONSIDERABLES ESCALIER ET SANS Q'UN NE SOIT NECESSAIRE ESCALIER UN CHAMBRE DE FENETRE OU DES PEGES DE CHAMBRE

**NOTE:**  
L'ESCALIER LE SUPPORT DE L'ESCALIER AVEC LE FABRICANT ET DU "INDICATEUR ET COORDONNEUR AVEC DESSINA PLAN PLUS S' NECESSAIRE



SI LE SCALIER NE PORTÉ PAR UNE DIMENSION ORIGINALE EN BOIS DES DIMENSIONS NE SONT PAS VALIDES POUR LA DOUANNE DE PROVIS  
CE PLAN NEST VALIDE QUE POUR LE LOT ET/OU L'ACROCHE SUIVANTS: VILLE DE MONT-TREMBLANT ET/OU QUE POUR UNE PORTÉE MANUELLE DE 30 JOURS (POUR DEPUIS AU "PENSÉ") A PARTIR DE LA DATE LA PLUS RECENTE INSCRITE SUR CE PLAN.

ABBREVIATIONS ET SYMBOLES
P.F. FENÊTRE DE 10"
P.D. FENÊTRE DOUBLE
P.K. FENÊTRE RENFORCÉE
P.F. FENÊTRE FINE
P.B. FOURNELLE DE BOIS
ENC. ENCASTRÉE
ENC. NON ENCASTRÉE
CHAMBRE GÉNÉRÉE
FORME STRUCTURALE (VOIR EXTREME SOUS ET VOIR P.F.A.)
MAR PORTANT (VOIR EXTREME SOUS)
FORME STRUCTURALE DU PORTANT STRUCTURALE (VOIR SOUS ET EXTREME SOUS)
AVERTISSEUR DE FUMÉE SI PLUSIEURS AVERTISSEURS SONT INSTALLÉS A L'INTÉRIEUR D'UNE PIÈCE, LE SÉLECTEUR DOIT ÊTRE MISE EN MARCHÉ DE FAÇON À LE SAISIR DE SÉLECTIONNEMENT EN UN TEMPS SELON C.N.B. 7
VENTILATEUR MÉCANIQUE DE SALLES DE BAIN
DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE
NOMBRE DU DESSIN (DÉTAIL OU COUPE)
NOMBRE DE LA PAGE SE TROUVANT LE DÉTAIL OU LA COUPE

**NOTE:**  
L'AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE ET DES SALLES DE BAIN SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT (VOIR FABRICANT)

MARS LA DIVISION DE STILE A MOINS DE 2" DU NIVEAU FABRIQUANT DE PROFILER LE MAR AVEC UN MATÉRIEL INCOMMENSUREL SELON LE C.N.B. 7

**NOTE:**  
LA STRUCTURE DE BOIS DOIT ÊTRE VÉRIFIÉE & CALULÉE PAR LE FABRICANT ET/OU L'INGÉNIEUR GÉNÉRAL

ESCALIER SANS CONTRECHARGE (VOIR CLIENT VOIR FABRICANT) D'ESCALIER POUR LE SUPPORT

**NOTE: ESCALIER**  
VALONCE LE SUPPORT DE L'ESCALIER AVEC LE FABRICANT ET DU "INDICATEUR ET COORDONNEUR AVEC DESSINA PLAN PLUS S' NECESSAIRE

LES COORDONNEURS GÉNÉRALISÉS SONT RESPONSABLES DE LA COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS TRAVAUX DE CONSTRUCTION. LES COORDONNEURS GÉNÉRALISÉS SONT RESPONSABLES DE LA COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

DATE: \_\_\_\_\_

PROJET: \_\_\_\_\_

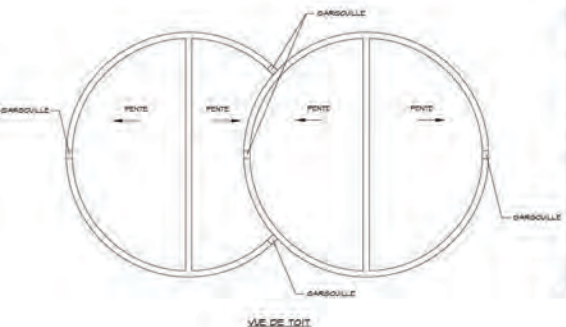
CLIENT: MAISON D'UNION

MODELÉ: FENÊTRE 2

PROJET: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_

3



**TOITURE (PLAT):**  
(MINIMUM R-4 TOTAL REQUIS)  
MEMBRE DETACHEE AUTOCOLLANTE DE TYPE SONDINA  
OSB  
"INSPECTER" AVEC ADRIANTE  
BAT DE BOIS POUR PENTE 1/4"  
(VOIR NIVEAU OU ENTREPRENEUR)

**MEMBRE:**  
REPAR-VAPEUR SIGLE  
FOURAGE C/C  
SPRIS 1/2" VISSE

**MA:**  
PREVOIR LES JOINTIONS DE PARE-VAPEUR DU PLAFOND VIS-À-VIS LES PERDES DE TOIT DE FAÇON À BÉNÉFICIER D'UN AIRAU ACCROISSANT

**MUR EXTERIEUR (REV. EN BOIS):**  
(MINIMUM R-24.5 TOTAL REQUIS)  
REVÊTEMENT EN BOIS 12x4 K/P  
FOURAGE CHAQUOULE C/C

PARE-VENT GOUPILLÉ 1 1/4" (R-4) DE TYPE B/P  
PARE-VENT GOUPILLÉ 1 1/4" (R-4) DE TYPE B/P  
LANE ISOLANTE 2 PENSAS (R-4.1)  
COUPE VAPEUR 008 S.C.H.L. (JOINTS SCOLLÉS)  
FOURAGE C/C

SPRIS 1/2" VISSE  
**MA:**  
PREVOIR SCELLEMENT À LA JOINTION ENTRE LA BASE DE LA SOLIVE DE RIVE ET LE DÉMARS DU MUR DE FONDATION

**MUR INTERIEUR:**  
SPRIS 1/2" VISSE  
C/C AVEC ENTRENCHES  
SPRIS 1/2" VISSE

**PLANCHER, RDC & ETAGE:**  
(MINIMUM R-24.5 TOTAL REQUIS)  
PANTON DE PLANCHER (VOIR CLIENT)  
CONTRÔLEUSE D'UN SOUS-NIV. DE CONCRÈTE AVANTAGE OU SIGNALEMENT ENBOUY, VISSE ET DOULE  
BOULES DE BOIS (VOIR NIV. DU FABRI.)

EMFACE D'AIR 2 PENSAS  
COUPE VAPEUR 008 S.C.H.L. (JOINTS SCOLLÉS)  
URETHANE SIGLE 3' PENSAS (R-8 MIN.)  
ISOLANT POLYÉTHÈRE À FAIBLE PERMEANCE (R-18)

PARE-VENT GOUPILLÉ (R-4.1)  
FOURAGE C/C  
SPRIS 1/2" VISSE

**MA:**  
PREVOIR SCELLEMENT À LA JOINTION ENTRE LA BASE DE LA SOLIVE DE RIVE ET LE DÉMARS DU MUR DE FONDATION

LE DEVIS DE CONSTRUCTION AVEC CONTRAT À PRIORITE SUR CELUI PROPOSÉ ICI

**NOTES:**  
LE BOIS DE CHAPITEAU DEVRA ÊTRE DE LA ESPÈCE STRUCTURALE # 1.  
LES PERDES DE TOIT DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR L'INDICATEUR DE FABRICATION.  
VOIR NIVEAU ET/OU ENTREPRENEUR POUR LE CONTRÔLEMENT.

PREVOIR URETHANE SIGLE AU POINTEUR EXTERIEUR DES REQUES DE RIVE DE PLANCHER, D'UN MEMBRE AINE/OU PARE-VENT DES FENÊTRES, AU SOUS-SOL, PARE-VENT BARRE, COUPE VAPEUR AU PLAFOND DU SOUS-SOL, NÉCESSAIRE RECOURIR D'UNE FAÇON CONFORME AU C.A.S. POUR PROTÉGER L'ISOLANT URETHANE SIGLE DE LA SOLIVE DE RIVE.

PREVOIR CHEVALETS LES JOINTS ENTRE LES FEUILLES DE PARE-VAPEUR ET COUVRIR LES JOINTS AVEC UN RUBAN ADHÉSIF APPROUVÉ.

LES DIMENSIONS DES SOLIVES OU SONT INDICÉES SONT PRÉSENTES À PARTIR DE LA FACE EXTERIEURE DE L'ISOLANT MEMBRE (2) ET À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR DE LA MAGNÈSE POUR LES MURS DE REQUES ET DE BÉTON ET À PARTIR DE LA CRÔNE DE JOINTAGE MEMBRE POUR LES GLISSIÈRES INTÉRIEURES.

REMEMBRER SEUL VÉRIFIER TOUS LES PLANS AVANT LE DÉBUT DE LA CONSTRUCTION ET AVERIR DE TOUTES ANOMALIES DU RENDREMENT DE LA CONSTRUCTION. LE TRAVAIL À ENTREPRENDRE DÉBUTE LES TRAVAUX CEST-À-DIRE APPROXIMÉ LE PLAN.

TOUS LES TRAVAUX ENCLUS PAR L'ENTREPRENEUR DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS PAR LE BUREAU NATIONAL DE BÂTIMENT ET TOUT AUTRE TRAVAIL NON ENCLUS PAR LA VILLE DU BÂTIMENT SONT EXIGÉS.

TOUS LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS SELON LES MODÈLES DE CARTE.

LA RESPONSABILITÉ DU BÉNEVOLEUR DE S'ASSURER QU'IL A CORRECTEMENT SUIVI LE PLAN DE BÂTIMENT ET DE BÂTIMENT.

RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DÉSIGNÉS EN DE FONDATION, FAIRE EFFORTS POUR LES DIMENS DE SOL, REQUES ET CONCRÈTEMENT, FAIRE CALCULER LES DIMENSIONS ET QUANTITÉ DE BÉTON PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ & C'EST TOUT.

À MOINS D'ÊTRE CONTRÔLÉES LES DIMENSIONS POUR LA STRUCTURE DU BÂTIMENT SONT DE LIGNETTE # 2 NE PAS MESURER DIRECTEMENT SUR LE PLAN.

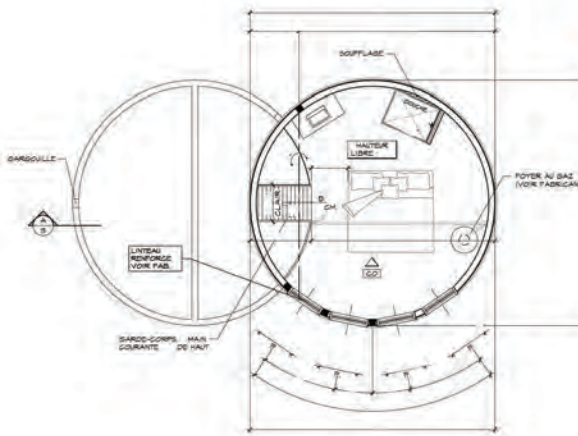
**NOTE:**  
IMPORTANT DE FAIRE LA COORDINATION AVEC D'ESBINA PLAN SI PROBLÈME AVEC LES PERDES DE TOIT.

AVANT TOUTES COMMANDES DES MATÉRIEAUX & DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR ET/OU CLIENTS DEVRONT PRÉPARER VALIDEUR L'IMP. ANTAYOU DU BÂTIMENT SUR LE SITE PAR UN ARBITRE GÉOMÈTRE, FAIRE APPROUVER LES PLANS & OBTENIR LE PERMIS DE CONSTRUCTION PAR LA VILLE DU BÂTIMENT.

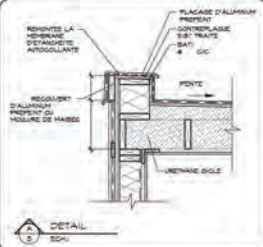
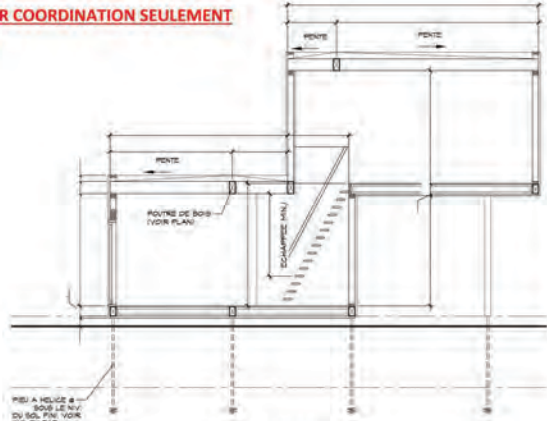
**NOTE POUR APPLICATION DU CODE:**  
LE PLAN PROPOSÉ A ÊTRE GROSSI AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT 2008.  
FAIRE CONTRÔLER LA MUNICIPALITÉ À JURISDICTION SUR LE CODE APPLICABLE LE CLIMAT POUR S'ASSURER QUE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE.

**NOTE (SPECIAL):**  
PREVOIR QU'IL Y AIT UN GILET ÉPARGNEUR DE PLUS DE 4" DE DIAMÈTRE DE POUVE PASSER ENTRE LES BARROTTES DE L'ISOLANT DE INTÉRIEUR EXTERIEUR.

PREVOIR UNE RÉGULARITÉ DES MARCHES DES CONTRÔLEURS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES (MAX 1/4")



POUR COORDINATION SEULEMENT



SI LE SCHEM NE PORTE PAS DE SIGNATURE ORIGINALE DU BUREAU DES INGENIEURS NI DONT PAS VALIDEUR POUR LA DEMANDE DE PERMIS, CE PLAN N'EST VALIDE QUE POUR LE LOT ET/OU L'ADDRESSÉ BIVANTS, VALIDE DE MONTREMENT ET DE QUE POUR LA PERMIS MANUELLE DE 30 JOURS POUR DÉPENSER ACH. (PERMIS?) À PARTIR DE LA DATE LA PLUS RÉCENTE INSCRITE SUR LE PLAN.

# ROUND<sup>2</sup> POD- 2ND FLOOR

LES DOCUMENTS ENVOYÉS À PARTIR DE LA DATE DE LA PRESENTATION DU PROJET À LA MUNICIPALITÉ SONT LA PROPRIÉTÉ DE LA MUNICIPALITÉ ET SONT DESTINÉS À ÊTRE UTILISÉS SEULEMENT À L'ÉGARD DU PROJET POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS. ILS NE SONT PAS À RENDRE ET NE DOIVENT ÊTRE REPRODUITS, COPIÉS, DISTRIBUÉS, VENDUS, OU COMMUNIQUÉS À TROISIÈME PARTI SANS LA PERMIS ÉCRIT DE LA MUNICIPALITÉ.

CLIENT: **RODOLFO FERRER**  
MODELE: **ROUND<sup>2</sup> POD**  
DATE: **2023-11-15**

1  
2  
3